

Démarche : Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain
Organisme : Pôle sécurité routière

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cet appel à projet est ouvert à toute personne physique ou morale souhaitant faire appel à une aide financière et / ou matérielle pour une action de sensibilisation à la sécurité routière.

Il est également possible de solliciter la participation d'intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR), en fournissant au préalable les informations et documents nécessaires à l'attention du :

Pôle sécurité routière État-Département
Service Sécurité Éducation Routières
23, rue Bourgmayer 01012 Bourg-en-Bresse cedex

Les demandes de subvention doivent être accompagnées d'un numéro de SIRET.

Les données qui y figurent doivent être à jour et correspondre à celles du relevé d'identité bancaire (adresse, dénomination de la structure).

Département de l'action

Pour toute action prévue en dehors de l'Ain, contacter la coordination de sécurité routière du département concerné

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Ain

Autre département

Préambule

Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) est la déclinaison opérationnelle du document général d'orientations (DGO) 2023-2027.

Pour mettre en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec les enjeux retenus dans l'Ain, décrivez ici vos projets pour l'ensemble de l'année à venir.

Complétez ce formulaire afin d'obtenir une aide financière et / ou matérielle, voire une mise à disposition d'intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR) pour une action de sécurité routière ayant vocation à faire changer les comportements sur la route.

Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain

La précision apportée à la construction et à la description du projet d'action sera déterminante pour l'obtention d'une aide financière

Nom / prénom / fonction / adresse courriel du représentant légal

Relations avec d'autres établissements affiliés

Précisez si votre structure est liée ou affiliée à un réseau, union ou fédération :

Si oui : indiquez le nom complet (pas de sigle)

Si non : indiquez "Aucune"

Personne en charge de l'action de sensibilisation à la sécurité routière

Nom / prénom / fonction / adresse courriel / téléphone du responsable de l'action

Il s'agit de l'interlocuteur du pôle sécurité routière pour cette action

Description de l'action de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière

Enjeu(x) du document général d'orientation de la sécurité routière (DGO) 2023-2027

Indiquez dans quel enjeu du DGO s'inscrit l'action (un seul choix possible)

Bien que cet enjeu ne figure pas au DGO, l'Ain reste impliqué dans la mobilité et la sécurité routière des seniors, thématique pour laquelle le département était pilote en 2021.

Deux exemples :

Si votre action cible des collégiens sur la thématique deux-roues motorisés, cochez deux-roues motorisés.

Si votre action aborde plusieurs thématiques et cible un public large, cocher regroupement d'enjeux.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Deux-roues motorisés,

- Conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse, non-respect des priorités, distracteurs...),

- Nouveaux modes de mobilité douce (vélo, équipement de déplacement personnel motorisé - trottinette électrique, hoverboard, giropode, monoroue),

- Risque routier professionnel,

- Seniors,

- Regroupement d'enjeux.

Autre enjeu à préciser :

Intitulé de l'action

Objectifs et nature de l'action

Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain

Public bénéficiaire

Précisez la catégorie de public visé (enfants, adultes, professionnels, seniors...) puis sélectionnez le cadre d'organisation de cette action (établissement d'enseignement, université, association...)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

--Enfants (jusqu'à 12 ans) --

Etablissement d'enseignement

Association

Commune

Activités extra scolaire

Autre

--Adolescents (13 - 17 ans) --

Etablissement d'enseignement

Association

Commune

Activités extra scolaire

Autre

--jeunes adultes (18-24 ans)--

Université

Association

Commune

Entreprise

Autre

--Adultes 25-64 ans--

Association

Commune

Entreprise

--Seniors à partir de 65 ans --

Association

Commune

Entreprise

Autre

Nombre de personnes potentiellement sensibilisées par l'action

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

entre 10 et 30

entre 31 et 60

Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain

- entre 101 et 300
- entre 301 et 500
- entre 501 et 1000
- plus de 1000

Les partenaires

Prestataires ou intervenants (hormis le pôle sécurité routière) sollicités pour cette action (indiquez "Aucun" le cas échéant).

Cette action est-elle le renouvellement d'une action antérieure ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

En cas de renouvellement, le bilan N-1 a t-il été transmis ?

Le bilan quantitatif et qualitatif (photos, articles de presse et autres retombées) de chaque action financée est obligatoirement transmis à la coordination sécurité routière avant la fin de l'année N, par mail à ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr (avec budget définitif et copie de factures).

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Supports pédagogiques de prévention et de communication utilisés

Précisez les différents supports pédagogiques utilisés et de communication (dépliants, flyers, film, diaporama..)

Moyens mis en œuvre

Moyens mis en œuvre pour cette action : logistiques, matériels, humains...

Lieu de l'action

Adresse complète du lieu de l'action

Date de réalisation de l'action

Durée prévue (nombre de jours)

Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain

Evaluation de l'action par le pétitionnaire

Moyens mis en œuvre pour évaluer la réussite de l'action

Budget prévisionnel de l'action sécurité routière (si celle-ci est conditionnée par un montant financier)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis 1 si demande de financement

Joindre impérativement les devis correspondants au budget prévisionnel.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis 2 si demande de financement

Joindre impérativement les devis correspondants au budget prévisionnel.

Participation financière si requise

Cette action est-elle payante pour le public ou la structure ?

Si oui, précisez le tarif.

Autres subventions sollicitées hors du PDASR

Afin d'éviter les doubles financements, précisez si d'autres demandes ont été émises pour le même projet, ainsi que leur montant.

Par exemple : subvention mairie, Département, Région, MILDECA, FIPD ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'identité bancaire (RIB)

Joindre le RIB si demande de financement.

Déclaration sur l'honneur

J'atteste être le (la) représentant(e) légal(e) de l'association, de la collectivité et/ou de l'établissement scolaire, ou être autorisé(e) par celui-ci à déposer cette demande de subvention.

Je déclare que la structure portant le projet de sécurité routière est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ; que sont exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que de l'approbation du budget par les instances statutaires.

Je précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (RIB joint).

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Cochez la mention applicable

Oui

Appel à projets sécurité routière - PDASR 2025 - Ain

Déclare demander une aide financière et / ou matérielle

Montant TTC en euros ou description du matériel sollicité :

Déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je souscris au contrat d'engagement républicain si ma structure est une association

Le contrat d'engagement républicain est annexé au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Le contrat d'engagement républicain est annexé au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

Cochez la mention applicable

Oui

Non